

Margarita CANEDO-PARIS



Curriculum Vitae

Synthèse de la carrière

Titres et diplômes :

- 25 octobre 1999 : **Doctorat en Droit** – Université de Poitiers.
Mention : “Très Honorable”, avec les félicitations du jury.
Sujet de thèse : *Le mandat en droit administratif français* (thèse financée grâce à une allocation de recherche M.E.N.R.T.).
Directeur de thèse : M. Jean-François LACHAUME, Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Sociales de Poitiers.
Membres du jury : M. Jean-François LACHAUME, Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Sociales de Poitiers ; M. Joël CARBAJO, Professeur à la Faculté de Droit, d’Économie et des Sciences Sociales de l’Université de Tours ; Mme Hélène PAULIAT, Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de l’Université de Limoges ; M. Christian DEBOUY, Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Sociales de l’Université de Poitiers ; M. François HERVOUET, Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Sociales de l’Université de Poitiers.
- mars 2000 : **Qualification** aux fonctions de Maître de conférences
- juin 2002 : **Admission** au concours d’agrégation de l’enseignement supérieur, mention Droit public

Expérience professionnelle :

1^{er} septembre 2000 – 31 août 2002 : **Maître de conférences à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de l'Université de Limoges.**

1^{er} septembre 2002 – 31 août 2005 : **Professeur agrégé de droit public à la Faculté de Droit de l'Université Jean Monnet à Saint-Étienne**

Depuis le 1^{er} septembre 2005 : **Professeur agrégé de droit public à la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers**

Principales responsabilités administratives :

2011-2017 : Président de la Commission d'expertise scientifique des sections 02 et 04 de la Faculté de droit et des sciences sociales de Poitiers

Novembre 2011-mars 2014 : Premier assesseur, chargé de la recherche, vice-doyen de la Faculté de droit et des sciences sociales de Poitiers

2014-2018 : Co-Directeur du Master II Droit et administration publics, Responsable de la voie recherche

Depuis 2018 : Membre élu du Conseil de la Faculté de droit et des Sciences sociales de Poitiers

1^{er} novembre 2019-20 octobre 2020 : Directeur adjoint de l'Ecole doctorale Droit et Science politique (ED n° 88) Pierre Couvrat, Poitiers.

Depuis le 21 octobre 2020 : Directeur de l'Ecole doctorale Droit et Science politique (ED n° 88) Pierre Couvrat, Poitiers

Activité scientifique :**Responsabilités scientifiques :**

Responsable (à partir de 2010) puis **co-responsable** (depuis 2017) de l'axe «**Les rapports entre ordre juridique interne et ordres juridiques extranationaux**» au sein de l'Institut de droit public de Poitiers (EA2623).

Direction de thèses :

-Nakomé NAKPIERI (depuis octobre 2019): *La théorie des contrats spéciaux en droit administratif*

Liste classée des publications :

I – Thèse, ouvrages, articles :

1. *Le mandat administratif*, L.G.D.J., Bibliothèque de Droit Public, Tome 216, mars 2001 ;
2. « Le roi est mort, vive... le roi ou la reine ? », RFDC juillet 2006 p. 639 ;
3. « Les animaux du service public. Etat des lieux. Ou l’histoire d’une petite souris grise... », *Mélanges en l’honneur de Jean-François Lachaume*, Dalloz, 2007 p. 165 ;
4. « Le juge administratif, le droit international et la responsabilité : un trio infernal ? » (À propos notamment des arrêts CE Ass. 8 février 2007, *Gardedieu* et CE Ass. 8 février 2007, *Société Arcelor Atlantique et Lorraine et autres*), RFDA 2007, n° 4, p. 789 ;
5. « 1995-2007 : “dodécennat” *abracadabrantisque* ! Libres propos sur les deux mandats présidentiels de Jacques Chirac », RFDC 2007 p. 785 ;
6. « La dignité humaine en tant que composante de l’ordre public : l’inattendu retour en droit administratif français d’un concept controversé », RFDA 2008, n° 5 p. 979 ;
7. « Responsabilité pour faute ou responsabilité sans faute : est-ce là vraiment la question ? », Tribune AJDA 2009 n°27 p. 1457 ;
8. « La QPC et l’avenir (heureux ?) de la théorie de l’écran législatif », Les Petites Affiches 6-7 septembre 2011 p. 7 ;
9. « Les voyages du droit administratif : tentative de bilan sur les transformations du droit administratif français », *Mélanges en l’honneur de Dominique Breillat*, LGDJ, PUJF, 2011, p. 87 ;
10. « SOS, Constitution en danger ! », La Semaine Juridique, Edition générale, 27 août 2012, n°35, p. 884 ;
11. « Le concept d’acte médical “indispensable” dans la jurisprudence administrative », in *Mélanges en l’honneur de Gérard Mémeteau*, « Droit médical et éthique médicale : regards contemporains », Les études hospitalières Edition, 2015, Volume I, p. 315.

II – Notes de jurisprudence :

12. « L’intérêt à agir dans le recours en annulation du droit communautaire », Revue Trimestrielle de Droit Européen juillet – septembre 2000, p. 451 ;
13. « Le Conseil d’État gardien de la moralité publique ? » (note sous les arrêts *CE_{Ass.} 30 juin 2000 Association “Choisir la vie” et autres* et *CE_{Sect.} 30 juin 2000 Association “Promouvoir”, M. et Mme Mazaudier et autres*), Revue Française de Droit Administratif novembre – décembre 2000, p. 1282 ;
14. « De quelques prises de position du juge judiciaire en droit administratif », commentaire de deux ordonnances de référé : *TGI de Toulouse 30 mars 2000 Association Conseil National de la Profession de l’Automobile et autres c/ La Poste* (4 espèces) et *TGI de Toulouse 14 avril 2000 Union départementale des Petites et Moyennes Entreprises c/ La Poste*, Revue de la Recherche Juridique – Droit prospectif 2001-4 (2), p. 2077 ;
15. « Le mandat administratif au service de la requalification des contrats emploi-solidarité », commentaire des avis du CE n° 229811 et 229810 du 16 mai 2001, *Mlle Sylvie Joly c/ Préfet de Haute-Garonne et Mlle Sandrine Padroza c/ Préfet de Haute-Garonne*, Revue du Droit Public 2001 n° 5, p. 1513 ;
16. « L’histoire d’une double occasion manquée », commentaire de la décision du Conseil constitutionnel n° 2003-469 DC du 26 mars 2003 sur la loi constitutionnelle *relative à*

- l'organisation décentralisée de la République*, paru à la Revue du Droit Public 2003 n° 3, p. 767 ;
17. « La responsabilité de l'Etat du fait des lois inconventionnelles » (CE Ass. 8 février 2007, *Gardedieu*), LPA 7 août 2007 p. 11 ;
 18. Contrats administratifs et sécurité juridique : nouvelles avancées jurisprudentielles (À propos de l'arrêt CE Ass. 16 juillet 2007, *Société Tropic Travaux Signalisation*), RFDA 2007, n° 5, p. 935 ;
 19. « Du faible contrôle juridictionnel opéré sur une déclaration d'utilité publique modificative », note sur l'arrêt CE 25 avril 2007, *Commune de Beauregard-de-Terrasson*, AJDA 2007 p. 2314 ;
 20. « Le Conseil d'Etat, les mesures d'ordre intérieur et l'urgence », note sur la décision CE Ass., 14 décembre 2007, *M. Payet*, LPA 3 juin 2008, n° 111 p. 10 ;
 21. « Feu le critère de l'aménagement "indispensable" ? », note sur la décision TC 22 octobre 2007, *Préfet des Bouches-du-Rhône c/ Cour d'appel d'Aix-en-Provence ; Mlle Doucedame c/ Département des Bouches-du-Rhône*, AJDA 2008 n° 21 p. 1145 ;
 22. « Perte de chance et lien direct de causalité en matière de responsabilité hospitalière », note sur l'arrêt CE 18 février 2010, *Consorts Ludwig*, RFDA 2010 n° 4 p. 791 ;
 23. « Le double apport de l'arrêt *Mme Perreux* : invocabilité des directives, charge de la preuve, note sous CE Ass. 30 octobre 2009, *Mme Perreux* », RFDA 2010 n° 1 p. 126 ;
 24. « Le principe de libre administration et la règle "nemo auditur" dans le contentieux du déféré préfectoral », note sur l'arrêt CAA Marseille 15 avril 2009, *SIVOM Cinarca Liamone*, Petites Affiches 26 mai 2010 p. 9 ;
 25. « Irréductible principe d'inaliénabilité du domaine public... Observations sur les arrêts CEDH 29 mars 2010, *Depalle c/ France* (n° 34044/02) et CEDH 29 mars 2010, *Brosset-Triboulet et autres c/ France* (n° 34078/02) », AJDA 2010.1311 ;
 26. « Des nouvelles du principe de précaution. A propos de l'arrêt du Conseil d'Etat, Assemblée, 12 avril 2013, *Association coordination interrégionale Stop THT et autres* », RFDA 2013.1061 ;
 27. « Le juge administratif et l'euthanasie : les apports de l'affaire *Vincent Lambert*. A propos de l'arrêt CE, Assemblée, 24 juin 2014, *Mme Rachel Lambert et a.* », RDP 2015.41 ;
 28. « La jurisprudence *Société Entreprise Peyrot* : stop ou encore ? Note sous Conseil d'État, 14 novembre 2014, *Sociétés des Autoroutes du sud de la France* », RFDA 2015.32 ;
 29. « La jurisprudence *Société Entreprise Peyrot*: la fin, Note sous TC 9 mars 2015, *Mme Rispal c/ Société des Autoroutes du sud de la France* et *Société des Autoroutes du sud de la France c/ Garage des Pins* », RFDA 2015.273 ;
 30. Faut-il renoncer au critère de la participation à l'exécution du service public ? À propos de la décision du *Tribunal des conflits*, 10 décembre 2018, *Association pour le Musée des Îles Saint-Pierre-et-Miquelon c/ Collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon*, RFDA 2019.861
 31. « "Affaire Lambert" : un bien décevant "final" juridictionnel », commentaire de l'arrêt *Cass. ass. Plén. 28 juin 2019, Agent judiciaire de l'Etat c/ M. et Mme Lambert*, RGDM n° 73, 2019, p. 171
 32. « Les soixante ans de l'arrêt *Société Les Films Lutétia* », commentaire du jugement *TA d'Amiens*, 16 juillet 2019, *Fédération française de naturisme et autres*, AJDA 2019.2502.

III – Communications colloques :

33. « L'exorbitance du droit des contrats administratifs », in *L'exorbitance du droit administratif en question(s)*, *Études réunies par Fabrice Melleray*, Université de Poitiers, Collection de la Faculté de Droit et des Sciences Sociales, LGDJ, 2004, p. 25 (intervention au Colloque des 11 et 12 décembre 2003 à Poitiers) ;
34. « Les relations contractuelles Etat – région : une forme de coopération loyale ? », in *L'Etat régional : une nouvelle forme d'Etat ?*, Bruylant, 2009, p. 285 (intervention au colloque d'Angers des 23 et 24 mai 2007) ;
35. « L'action en responsabilité dans l'intérêt des générations futures devant le juge administratif », in *Quelle responsabilité juridique envers les générations futures ?* (intervention au Colloque des 10-13 décembre 2010 à Versailles et Poitiers), Dalloz, 2012, p. 193 ;
36. « L'allègement du contrôle financier administratif », in *Trente ans de décentralisation financière : bilan et perspectives* (intervention au Colloque du 3 avril 2012 à Poitiers), RFFP, septembre 2012, n° 119, p. 13.

IV – Autres :

37. *Mandats* : Juris-classeur Contrats et Marchés publics, Fascicule 75
38. *Police municipale* : Juris-classeur Collectivités territoriales, Fascicule 824
39. Commentaire de l'avis CE, Assemblée, 6 juillet 2016, n° 398234, *Les annales du droit 2019, Droit administratif* (sous la direction de X. Dupré de Boulouis), Dalloz, 2018, p. 132
40. Commentaire de l'arrêt CE 22 septembre 2017, *Piquemal*, *Les annales du droit 2020, Droit administratif* (sous la direction de X. Dupré de Boulouis), Dalloz, 2019, p. 217
41. Commentaire du jugement TA Versailles, *Mme H.*, n° 1701680, *Les annales du droit 2021, Droit administratif* (sous la direction de X. Dupré de Boulouis), Dalloz, 2020, p. 45